



AM 305

Aide-mémoire

Possibilités d'engagement du grand ventilateur mobile

Édition du 01.12.2014

1. Généralités

Le canton de Berne dispose de six grands ventilateurs mobiles (GVM) faisant l'objet d'un contrat de prestations avec l'AIB. Ces derniers sont automatiquement mis à contribution en cas de grand incendie selon le plan d'alarme échelonnée ou lors d'une alarme subséquente (voir chiffre 5 Mise à contribution) par les centrales d'engagement régionales (CER) de la police cantonale bernoise.

2. Données techniques

2.1 Données techniques du GVM L125 sur Mercedes Sprinter (Berne, Bienne, Langenthal et Thoune)

Dimensions extérieures (véhicule compris)

Longueur	6.4 mètres
Largeur	2.1 mètres
Hauteur	3.35 mètres
Poids total	5 t

Unité de ventilateur L125

Volume d'air en pression positive	env. 220'000 m ³ /h
Volume d'air en extraction	env. 150'000 m ³ /h
Manchettes d'aspiration extensibles en spirales	4 pièces de 6 m

Propulsion du GVM L125

Conception	2 cylindres, 4 temps
Carburant	super sans plomb, 95 octanes

Engagement des L80 et L125 avec brouillard d'eau

Quantité / consommation	env. 260 l/min
Pression	max. 10 bar / min. 7 bar
Distance de projection	env. 50 m

2.2 Données techniques du GVM L125 sur remorque (Bödeli [Interlaken] / aussi transportable par hélicoptère sur le lieu d'intervention)

Dimensions de la remorque

Longueur	3.4 mètres
Largeur	1.77 mètres
Hauteur	1.7 mètres
Poids	750 kg

Unité de ventilateur L125

Volume d'air en pression positive	env. 220'000 m ³ /h
Volume d'air en extraction	env. 150'000 m ³ /h
Manchettes d'aspiration extensibles en spirales	4 pièces de 6 m

Propulsion du GVM L125

Conception	2 cylindres, 4 temps
Carburant	super sans plomb, 95 octanes

Engagement des L80 et L125 avec brouillard d'eau

Quantité / consommation	env. 260 l/min
Pression	max. 10 bar / min. 7 bar
Distance de projection	env. 50 m

2.3 Données techniques du GVM L80 sur remorque (Saanen)

Propulsion du GVM L80

Conception	2 cylindres, 4 temps
Carburant	super sans plomb, 95 octanes

Engagement des L80 et L125 avec brouillard d'eau

Quantité / consommation	env. 260 l/min
Pression	max. 10 bar / min. 7 bar
Distance de projection	env. 50 m

Attention :

Le GVM ne dispose PAS de protection antidéflagrante. Aucun engagement dans des zones Ex, aucun engagement de ventilation par extraction pour des gaz et vapeurs inflammables / explosifs.

4. Possibilités d'engagement

- Ventilation / désenfumage de tunnels
- Ventilation / désenfumage de caves et de sous-sols
- Ventilation / désenfumage de garages souterrains et de halles d'entreposage
- Ventilation / désenfumage de bâtiments à grands volumes
- Refroidir / tenir / éteindre au moyen du brouillard d'eau
- Aspiration de vapeurs / gaz ininflammables
- Rabattement de vapeurs / gaz solubles à l'eau

5. Mise à contribution

- Automatiquement selon le plan d'alarme échelonnée lors de grands incendies (alarme initiale)
- Alarme subséquente possible par les CER de la POCA bernoise lors :
 - d'incendies
 - d'événements ABC
 - de tout autre événement pour lesquels un GVM peut être engagé

6. Liaison

Établissement de la liaison avec le GVM durant le trajet par le canal POLYCOM correspondant (SP rouge) :

- Oberland bernois → G558 SP OB
- Berne-Mittelland → G561 SP MEHA
- Seeland / Jura bernois → G560 SP SJB

7. Équipage

1 chef d'intervention GVM (CI GVM)
2 machinistes

8. Tâches du centre de renfort spécial

- Conseils techniques de la direction d'intervention locale sur la place sinistrée concernant les possibilités d'engagement du GVM
- Mise à contribution d'autres GVM en cas de nécessité

9. Tâches des sapeurs-pompiers locaux – ce qui est important

- Guidage du GVM
- Orientation du CI GVM à son arrivée
- Organisation de la place sinistrée (penser dès le début au GVM)
- Alimentation en eau lors d'engagement avec brouillard d'eau (consommation de quelque 260 l/min), mise à contribution éventuelle d'un TP supplémentaire en accord avec le CI GVM
- Reconnaissance des ouvertures d'admission d'air et d'exutoires ; organiser des plans de bâtiment et de situation, s'ils existent
- Évaluation préalable des emplacements possibles du GVM et libre maintien de leurs accès
- Orientation et accords permanents entre le CI des SP locaux et le CI GVM
- Par analogie à celui de l'EPA, l'accès à l'objet du GVM doit si possible être libre

- Respecter le déploiement des tuyaux
- Aucunes voies d'accès encombrées

10. Frais d'intervention

Les coûts suivants peuvent être facturés :

- 3 membres des s.-p. à CHF 60.00 / h.
- GVM ; km à CHF 2.00
- carburant pour GVM / pas pour véhicule), frais effectifs

Les frais d'intervention seront facturés de la manière suivante :

- Alarme initiale selon le plan d'alarme échelonnée en cas de grand incendie = 100 % à l'AIB
- Alarme subséquente en cas d'incendie = 50 % à l'AIB et 50 % à la commune (assistance de communes voisines)
- Événement ABC = facturation à 100 % à l'AIB
- Tous les autres événements = 50 % à l'AIB et 50 % à la commune